

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'administration tenue à la salle publique du centre administratif du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay le 26 août 2025, à 19 h, sous la présidence de Mme Christine Doré en ouverture de séance, puis sous celle de M. Érick Chamberland, élu président au cours de ladite séance, et à laquelle le quorum a été constaté.

Les membres du Conseil d'administration :	Sont présents, présentes,	
	M ^{mes}	Brassard, Josée Collard, Stéphanie Girard, Anne Laforge, Marie-Christine Rose, Nadia Tremblay, Isabelle
	MM.	Chamberland, Érick Desgagné, Jonathan Dickey Bessette, Steve Fillion, Christian Gaudreault, Charles Girard, Dominic Girard, Simon Tremblay, Gabriel
Sont également présents :	Sont absents, absentes :	
	M ^{mes}	Christine Doré Boulianne, Sandra Cyr, Chantale
	MM.	Proulx, Jean-Francois Lavoie, Régis
	M.	Bilodeau, Éric

CA-2025-076

Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot de bienvenue de la présidence

Madame Christine Doré, présidente, souhaite la bienvenue à tous, il est 19h00.

Confirmation que le quorum est atteint.

Une présentation des membres du Conseil d'administration est faite.

CA-2025-077

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Érick Chamberland et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance**
 - 1.1 Vérification du quorum et mot de bienvenue de la présidence
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2. Résolution en bloc (consultation préalable des 3 comités du CA)**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la dernière séance
- 3. Sujets de décision**
 - 3.1 Ratification de la composition du Conseil d'administration CSSRDS
 - 3.2 Nomination de la présidence
 - 3.3 Nomination de la vice-présidence
 - 3.4 Assignation des membres des trois comités obligatoires du CA
 - 3.5 Désignation des représentants du Comité consultatif du transport
 - 3.6 Ratification composition du Conseil d'administration de la Fondation de la réussite du Fjord
 - 3.7 Ratification – Décisions période estivale
 - 3.8 Abrogation – Cadre de référence relatif à la nomination et à l'évaluation d'un hors-cadre
- 4. Sujets d'information**
 - 4.1 Situation budgétaire
 - 4.2 Postes à combler
 - 4.3 Gestion de l'interdiction du cellulaire, des écouteurs et tout autre appareil mobile personnel
- 5. Sujets statutaires**
 - 5.1 Reddition de compte du Comité de gouvernance et d'éthique
 - 5.2 Reddition de compte du Comité de vérification
 - 5.3 Reddition de compte du Comité des ressources humaines
 - 5.4 Reddition de compte du Comité consultatif du transport
 - 5.5 Reddition de compte du Comité de parents
 - 5.6 Suivi Fondation de la réussite du Fjord
- 6. Période de questions du public**
- 7. Sujets divers**
- 8. Clôture de la séance**

ADOPTÉE

CA-2025-078
Résolution en bloc
Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Il est proposé par M. Steve Dickey Bessette et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de rencontre du 16 juin 2025.

ADOPTÉE

CA-2025-079
Sujet de décision
ratification de la composition du Conseil d'administration CSSRDS

CONSIDÉRANT QUE le 7 mai 2025, un avis de résultat du processus de désignation venait confirmer le comblement du poste de représentant du personnel enseignant élu à majorité;

CONSIDÉRANT QUE le 30 avril 2025, un avis de résultat du processus de désignation venait confirmer le comblement du poste de représentant du personnel de soutien élu par acclamation;

CONSIDÉRANT QUE le 7 mai 2025, lors de la rencontre ordinaire du Comité de parents, le représentant parent d'un élève pour le district 1 a été élu par acclamation;

CONSIDÉRANT QUE le 4 juin 2025, lors de la rencontre extraordinaire du Comité de parents, le représentant parent d'un élève pour le district 4 a été élu par acclamation;

CONSIDÉRANT QU'UNE séance de cooptation pour les quatre (4) postes issus de la communauté a eu lieu le 20 mai 2025, conformément au Cadre de référence « *Procédure pour la cooptation des membres représentant la communauté sur le Conseil d'administration* »;

CONSIDÉRANT QUE huit (8) postes venaient à échéance au 30 juin 2025;

Il est proposé par M. Érick Chamberland et résolu unanimement :

DE RATIFIER les personnes désignées suivantes au sein du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des-Rives-du-Saguenay pour un mandat d'une durée de trois (3) ans et prenant échéance au 30 juin 2028 :

- M. Dominic Girard pour représenter le personnel enseignant;
- Mme Josée Brassard pour représenter le personnel de soutien;
- M. Steve Dickey Bessette pour représenter les parents d'un élève pour le district scolaire 1;
- M. Simon Girard pour représenter les parents d'un élève pour le district scolaire 4;
- M. Jonathan Desgagné en tant que personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines;
- M. Gabriel Tremblay en tant que personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles;
- Mme Marie-Christine Laforge en tant que personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel;
- M. Charles Gaudreault en tant que personne âgée de 18 à 35 ans.

ADOPTÉE

CA-2025-080
Sujet de décision
Nomination de la présidence

Mme Sandra Boulianne, secrétaire générale, agira à titre de présidente d'élection selon les Règles de fonctionnement du Conseil d'administration du CSSRDS.

Désignation de Mme Chantale Cyr et de M. Jean-Francois Proulx qui agiront à titre de scrutateurs.

Il est proposé par M. Christian Fillion

DE PROCÉDER à l'ouverture de la période de mise en candidature.

M. Steve Dickey Bessette propose M. Érick Chamberland.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Laforge

DE PROCÉDER à la fermeture de la période de mise en candidature.

M. Érick Chamberland accepte la mise en candidature et effectue une brève présentation.

Suivant la mise en œuvre de la procédure d'élection à la présidence, la secrétaire générale ayant agi à titre de présidente d'élection déclare M. Érick Chamberland élu par acclamation pour la durée de son mandat en tant que membre du Conseil d'administration (LIP art. 155).

ADOPTÉE

Mme Sandra Boulianne, secrétaire générale, agira à titre de présidente d'élection selon les Règles de fonctionnement du Conseil d'administration du CSSRDS.

Désignation de Mme Chantale Cyr et de M. Jean-Francois Proulx qui agiront à titre de scrutateurs.

Il est proposé par M. Christian Fillion

De procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature.

Mme Josée Brassard propose M. Simon Girard.

Il est proposé par Mme Isabelle Tremblay

De procéder à la fermeture de la période de mise en candidature.

M. Simon Girard accepte la mise en candidature et effectue une brève présentation.

Suivant la mise en œuvre de la procédure d'élection à la vice-présidence, la secrétaire générale ayant agi à titre de présidente d'élection déclare M. Simon Girard élu par acclamation pour la durée de son mandat en tant que membre du Conseil d'administration (LIP art. 155).

ADOPTÉE

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit l'institution des trois comités du conseil;

CONSIDÉRANT que le Règlement de régie interne de l'organisation établit la composition de ces comités entre trois (3) et cinq (5) membres;

CONSIDÉRANT que les mandats au sein des comités sont d'une durée de trois (3) ans et sont renouvelables;

CONSIDÉRANT qu'un membre peut signifier son intérêt pour changer de comité lorsqu'un poste devient vacant;

CONSIDÉRANT le sondage d'intérêt effectué auprès des membres, la prise en compte de leurs compétences et expertises ainsi que leur type de représentation;

CONSIDÉRANT que le Comité de gouvernance et d'éthique veille à ce que l'assignation des membres respecte une continuité dans la participation de ces derniers au sein des comités. Il tient à répartir les différents types de représentation des membres uniformément sur les comités;

CONSIDÉRANT que conformément aux Règles de régie interne de l'organisation, la présidence du Conseil d'administration siège sur le Comité de gouvernance et d'éthique et le préside;

Il est proposé par Mme Stéphanie Collard et résolu unanimement :

D'ASSIGNER les membres sur les comités du conseil ainsi :

Comité de gouvernance et d'éthique :

- M. Érick Chamberland, président (parent);
- Mme Marie-Christine Laforge (communauté);
- Mme Isabelle Tremblay (personnel);
- Mme Josée Brassard (personnel);
- M. Simon Girard (parent).

Comité des ressources humaines :

- M. Christian Fillion, président (communauté);
- Mme Nadia Rose (personnel);
- Mme Stéphanie Collard (parent);
- M. Jonathan Desgagné (communauté);
- M. Éric Bilodeau (parent).

Comité de vérification :

- M. Charles Gaudreault, président (communauté);
- Mme Anne Girard (personnel);
- M. Steve Dickey-Bessette (parent);
- M. Dominic Girard (personnel);
- M. Gabriel Tremblay (communauté).

ADOPTÉE

CA-2025-083

Sujet de décision
Désignation des
représentants du
Comité consultatif
du transport

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit qu'un centre de services scolaire, lorsqu'il organise du transport, doit instituer un Comité consultatif de transport;

CONSIDÉRANT que les *Règles de régie interne du Comité consultatif du transport* établit la composition de ce comité à deux (2) représentants du Conseil d'administration;

CONSIDÉRANT qu'un membre peut signifier son intérêt pour changer de comité lorsqu'un poste devient vacant;

CONSIDÉRANT le sondage d'intérêt effectué auprès des membres, la prise en compte de leurs compétences et expertises ainsi que leur type de représentation;

Il est proposé par Mme Stéphanie Collard et résolu unanimement :

DE DÉSIGNER les membres du Comité consultatif du transport ainsi :

- M. Christian Fillion (communauté);
- M. Steve Dickey Bessette (parent).

ADOPTÉE

CA-2025-084

Sujet de décision
Ratification de la
composition du
Conseil
d'administration de
la Fondation de la
réussite du Fjord

CONSIDÉRANT le document sur les Règlements généraux de la Fondation de la réussite du Fjord, l'unique membre de la Personne morale est le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, laquelle est représentée d'office par les trois (3) personnes suivantes :

- La présidence du Conseil d'administration du CSSRDS, M. Érick Chamberland;
- La direction générale du CSSRDS, Mme Chantale Cyr;
- La direction générale adjointe du CSSRDS, M. Jean-Francois Proulx;

CONSIDÉRANT que les (2) postes de représentants désignés du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay poursuivent leur mandat :

- M. Éric Bilodeau, membre du Conseil d'administration du CSSRDS à titre de représentant parent d'un élève pour le district scolaire 4;
- M. Charles Gaudreault, membre du Conseil d'administration du CSSRDS à titre de représentant de la communauté âgé de 18 à 35 ans;

Il est proposé par M. Simon Girard et résolu unanimement :

DE RATIFIER la composition du Conseil d'administration de la Fondation de la réussite du Fjord en nommant M. Éric Bilodeau ainsi que M. Charles Gaudreault à titre de représentants désignés pour un mandat prenant fin en 2026.

ADOPTÉE

CA-2025-085

Sujets de décision
Ratification –
Décisions période
estivale

La direction générale atteste qu'aucune décision relative à la délégation estivale n'a été prise.

CA-2025-086

Sujet de décision
Abrogation – Cadre
de référence relatif à
la nomination et à
l'évaluation d'un
hors-cadre

CONSIDÉRANT l'adoption de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*;

CONSIDÉRANT QU'À compter du 1^{er} juillet 2025, la direction générale du centre de services scolaire est nommé(e) par le gouvernement sur recommandation du ministre;

Il est proposé par Mme Isabelle Tremblay et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'abrogation du Cadre de référence relatif à la nomination et à l'évaluation d'un hors-cadre.

ADOPTÉE

CA-2025-087

Sujet d'information
Situation budgétaire

Mme Chantale Cyr, directrice générale, effectue un résumé de la situation budgétaire.

Décembre 2024 : Annonce du MEQ de coupure de 1.5 M. Les budgets sont donc préparés en fonction de cette coupure.

Juin 2025 : Le MEQ mets en place des mesures, sans pouvoir récupérer les sommes dans le surplus remis au MEQ et sachant que la masse salariale représente 80% du budget, environ 250 M :

- Atteinte de l'équilibre : Demande de récupérer 7.6 M;
- Optimisation des effectifs (nombres d'heures travaillés) : Demande de récupérer 5.8 M.

Début juillet : Le MEQ annonce que si les heures travaillées sont respectées, le CSS n'aura pas besoin d'effectuer cette coupure dans son budget. Le budget est donc retravaillé en conséquence, mais considérant les plans d'effectifs déjà adoptés, le CSSRDS n'a eu d'autre choix que d'effectuer des coupures dans les postes non-conventionnés.

Fin juillet : Le MEQ octroi au CSSRDS une somme de 5 606 303 M de plus afin de rehausser les sommes dans les mesures dédiées et protégées (parascolaire, sorties scolaires, formation continu aux enseignants, etc.) à 80%. Une augmentation de ces mesures vient inévitablement avec une hausse des heures travaillées.

Début août : Annonce du MEQ que 10% de la somme octroyée pourra être utilisées pour les heures travaillées.

En date d'aujourd'hui : À la demande du MEQ, une reddition de compte sera effectuée aux deux (2) semaines par la direction générale, ce qui veut dire mettre en place des structures de suivi optimisées. Une telle mesure met beaucoup de pression sur notre centre de services scolaire. Les heures supplémentaires seront proscrites. La faible marge de manœuvre restante aura un impact négatif significatif sur les activités pour nos élèves et demandera beaucoup d'efforts de la part des directions d'établissement qui devront revoir leur processus dans leur milieu.

Sur une note plus positive, la direction générale fait rapport de l'octroi d'une somme supplémentaire de 10M qui s'ajoute à un budget de 7M pour les investissements dans nos bâtiments (travaux, rénovations, etc.).

Le président, M. Érick Chamberland, accueille la proposition de rédiger un document informatif pour les parents des élèves fréquentant nos établissements, présentant l'effort effectué par le CSSRDS ainsi qu'un exercice de vulgarisation afin de rassurer les parents sur le maintien des services.

CA-2025-088

Sujet d'information
Postes à combler

Mme Chantale Cyr, directrice générale, effectue la présentation du tableau synthèse des postes à pourvoir en date du 22 août 2025. Il est fait mention d'un poste d'enseignement à temps partiel, d'une technicienne en éducation spécialisée à temps partiel, d'un psychologue à temps plein, d'un psychoéducateur à temps plein et d'un conseiller en orientation à temps plein.

Cette année, le CSS n'a pas eu besoin d'avoir recours aux journées de recrutement (blitz d'embauche massif). En effet, les listes de priorité et les bassins de main-d'œuvre étaient en nombre suffisant pour débiter l'année scolaire. Un recrutement en continu est toujours actif pour combler les nouveaux besoins qui surviennent et les corps d'emploi dont le volume est important (technicienne en éducation spécialisée, éducatrice en milieu scolaire, concierge, etc.).

À noter que le MEQ a avisé le CSS que le gel d'embauche pour le personnel qui n'est pas en service direct à l'élève est toujours en cours et ce, pour toute l'année scolaire 2025-2026.

CA-2025-089

Sujet d'information
Gestion de l'interdiction du cellulaire, des écouteurs et tout autre appareil mobile personnel

M. Jean-François Proulx, directeur général adjoint, présente la Directive du ministère de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle des centres de services scolaires où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire qui entre en vigueur dès la rentrée scolaire 2025-2026. Cette interdiction s'applique à l'ensemble du terrain de l'école, y compris les salles de classe, les corridors, les cours extérieures et les aires de cafétéria, et vise à favoriser un environnement plus sécuritaire et propice à la socialisation.

M. Régis Lavoie, directeur général adjoint et responsable des Services éducatifs dévoile les visuels de la promotion éducative qui sera faite par le CSSRDS. Il explique que la gradation des sanctions pour l'élève pris en défaut sera propre au code de vie de chaque établissement adopté par leur conseil d'établissement.

CA-2025-090

Sujet statutaire
Reddition de compte du Comité de gouvernance et d'éthique

Aucune nouvelle rencontre depuis le 9 juin 2025.

CA-2025-091

Sujet statutaire
Reddition de compte du Comité de vérification

Aucune nouvelle rencontre depuis le 21 janvier 2025.

CA-2025-092

Sujet statutaire
Reddition de compte du Comité

Aucune nouvelle rencontre depuis le 9 juin 2025.

CA-2025-093

Sujet statutaire
Reddition de
compte du Comité
consultatif du
transport

Dernière rencontre le 25 juin 2025.

M. Christian Fillion, président du comité, informe que l'indexation relative aux contrats du service du transport a subi une faible augmentation comparativement à l'an passé.

Il ajoute que la formation obligatoire par le MEQ en lien avec la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel sera dispensée à l'ensemble des conducteurs/conductrices d'autobus en début d'année scolaire 2025-2026.

De plus, considérant les compressions budgétaires annoncées, le Service du transport scolaire devra augmenter ses tarifs pour tous les élèves inscrits dans un projet pédagogique particulier pour l'année à venir.

CA-2025-094

Sujet statutaire
Reddition de
compte du Comité
de parents

Aucune nouvelle rencontre depuis le 4 juin 2025.

CA-2025-095

Sujet statutaire
Suivi Fondation de
la réussite du Fjord

Mme Sandra Boulianne, dirigeante de la fondation, mentionne la somme approximative de 150 000 \$ recueillie pour l'ensemble des activités bénéfiques pour l'année 2024-2025.

Elle ajoute que l'assemblée générale annuelle de la fondation aura lieu le 15 septembre 2025 et que lors de cette assemblée, quatre (4) postes seront à combler au sein du Conseil d'administration de la fondation à savoir, un (1) poste représentant de la communauté dont les compétences sont complémentaires à celles des autres administrateurs de la Personne morale et possédant les qualités et conditions requises, un (1) poste représentant de personne occupant un poste de direction ou de direction adjointe dans une école primaire du CSSRDS, un (1) poste représentant de personne occupant un poste de direction ou de direction adjointe dans une école secondaire du CSSRDS ainsi qu'un (1) poste représentant de personne occupant un poste de direction ou de direction adjointe dans un centre du CSSRDS.

CA-2025-096

Période de
questions du public

Aucun public

CA-2025-097

Sujets divers

Aucun sujet divers

CA-2025-098

Clôture de la séance

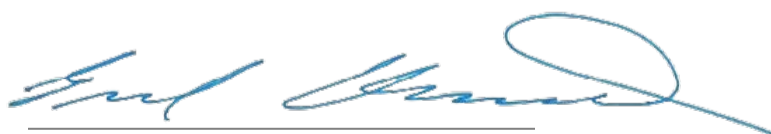
Il est proposé par M. Christian Fillion et résolu unanimement :

DE CLORE la séance. Il est 21h10.

ADOPTÉE



La secrétaire générale



Le président